

CSA-R de la Direction Générale de l'Armement

Paris, le 10 décembre 2025

DECLARATION LIMINAIRE UNSA DEFENSE

Monsieur le Délégué, Monsieur le Directeur Général adjoint, Mesdames, Messieurs,

L'arrivée d'un nouveau délégué à la tête de la DGA est pour l'UNSA Défense l'occasion de lui faire part de la vision d'ensemble des 8800 agents civils qu'elle représente lors de ce CSA de réseau.

Tout d'abord, la DGA est un joyau. Le terme est notamment venu de l'assemblée. La DGA est assurément dotée de compétences uniques et a su attirer des talents que l'Europe, pour ne pas dire la planète entière, nous envie. La DGA est donc avant tout riche de ses agents et sans eux, elle ne serait rien.

Pourtant ce joyau est fragile, car il est fait de chair et de sang. L'UNSA Défense a par exemple fait mettre en place un indicateur sur la séniорité des agents de la DGA, qui démontre que la capitalisation de notre expertise régresse rapidement. Notre trésor, même si le terme reste encore adapté, est donc en train de fondre comme neige au soleil, c'est désormais quantifiable et établi.

Les grandes causes de ce dérèglement climatique sont au nombre de trois. D'une part, un rythme de travail par trop soutenu, qui ne donne jamais le temps de faire les choses bien. Or, le technicien dans l'âme ne peut se satisfaire d'un travail bâclé. En second lieu, une politique salariale illisible, inéquitable et démotivante, qui finit tout bonnement par ne plus permettre de boucler les fins de mois. Enfin, une perte de sens et d'efficacité au travail, ou des tâches parasites sont incessamment demandées aux agents de la DGA, le plus souvent suite au report de charge d'opérateurs censés nous soutenir, qui se complaisent à nous confondre avec leurs exécutants. Développons...

Sur l'équation charge-capacité, les DGA se succèdent et admettent volontiers qu'elle n'est pas résolue. Ainsi, le problème demeure plein et entier. Il est communément admis que la DGA abat, à 10.600 agents, le travail de 15.000. Autant chacun sait que l'on peut donner un coup de collier pour passer un cap, autant ce surmenage permanent et installé des agents de la DGA est proprement scandaleux. Il est assurément l'une des causes du déficit de compétences devenues critiques que nous mesurons, car certains agents nous quittent, tout bonnement éreintés. Rappelons que les agents surmenés sont par essence même les plus persévérandts et souvent les plus compétents, que nous perdons ainsi. Les décideurs du ministère tablent donc sur le fait que la plupart d'entre nous sommes « accros à la DGA » et que le travail s'effectuera de toutes manières au travers de connexions à pas d'heure et de journées de 12 heures et plus. C'est proprement irresponsable : cela cause la perte d'une fraction d'entre nous et provoque le mal-être de ceux qui restent. Donc, avant de parler de montée en puissance de la DGA, d'accélération de la cadence et nous ne savons trop quoi d'autre de réjouissant, il serait grand temps que nos autorités arrêtent de tirer sur l'élastique et qu'elles s'attachent enfin à résorber la dette d'effectif qu'elles persistent à ignorer, tout en se félicitant, de manière très opportuniste, du travail accompli uniquement grâce à l'implication hors-norme de nos agents.





Une petite parenthèse au passage. Nous venons d'assister, à l'occasion du changement de délégué, au énième soubresaut d'un sport national : le très populaire DGA *bashing*. Les agents de la DGA sont le nez dans le guidon, nous venons de le rappeler. Ils ont donc d'autres chats à fouetter que de lutter contre cette détestable habitude. Nous comptons donc sur le soutien des autorités du ministère pour museler nos irréductibles détracteurs.

Sur la politique salariale pratiquée par le ministère, qui se décline au sein de la DGA, la position de l'UNSA Défense est clairement affichée : le ministère doit absolument regarder au-delà de ses propres turpitudes, et il doit se comporter comme une véritable administration. C'est-à-dire qu'il doit administrer ses agents avec les droits et obligations qui sont les leurs. Ainsi, lorsque le MINARM s'est trouvé confronté, en 2024, à des déficits d'attractivité dans certains métiers de niche, il a cru possible de ne revaloriser que certains salaires soigneusement choisis, délaissant *de facto* la plupart des autres agents du ministère. Cet état de fait est uniquement dû au décrochage salarial avec le secteur privé, résultat de plus d'une décennie de gel du point d'indice. Après cette mesure collective très défavorable, les moyens financiers de sortie de crise n'étant toujours pas au rendez-vous, le MINARM en est donc venu à faire des exceptions salariales, à octroyer des coups de pouce individuels. Nous réaffirmons alors que cette politique salariale discriminatoire méconnait l'obligation d'égalité de traitement entre les agents publics, qui est pourtant celle de l'administration française. De nouveau, l'UNSA Défense rappelle que l'administration est soumise à une obligation de justice salariale, la mesure-phare à rétablir étant bien évidemment l'actualisation du point d'indice, qui est la seule à même de se décliner à tous les statuts. Il importe donc que chaque agent de la DGA - *qu'il soit geek ou pas* - soit rémunéré pour le travail qu'il accomplit, et sur la base des compétences uniques qu'il a su acquérir sans ménager sa peine. Des données aussi exogènes que le cours du marché du travail dans certains domaines de niche du secteur privé, pour ne pas dire « des effets de mode » - *on peut notamment penser à l'IA* - n'ont pas lieu de venir interférer à ce point avec la fonction publique. Ajoutez à cela une administration qui, noyée sous cette complexité salariale qu'elle vient de se créer, en prend plus qu'à son aise pour verser certains éléments de rémunération, et la coupe est pleine. Les retards atteignent régulièrement des années. Là encore, ce n'est pas le contrat de base, qui veut qu'en France, le travail accompli mérite salaire "à la fin du mois".

Et, dernier volet du triptyque : la performance quotidienne des agents de la DGA, qui est grandement impactée par tout un ensemble d'obligations parasites qui voudraient, souvent à l'initiative d'entités externes, qu'ils se transforment tour à tour en informaticiens, en secrétaires, en RH, en spécialistes des infrastructures etc. Le recours au « *do-it yourself* », qui nous est sous-traité par quelques opérateurs de soutien franchement opportunistes, dépasse les bornes. Nos agents de la DGA n'ont pas fait de longues années d'études afin d'acquérir des compétences uniques pour devenir des exécutants, et parfois même, des souffre-douleur. Il faut absolument faire cesser ces pratiques, il convient que la DGA bénéficie des soutiens dont elle a besoin afin que ses agents puissent – *enfin* - se consacrer aux tâches complexes qui sont les leurs et qu'ils sont seuls en capacité de réaliser. A chacun son métier !

Alors, dans ce bilan que nous dressons de la DGA, tout est-il si négatif ? Pas forcément. Des chantiers vont dans le bon sens. Le futur campus formation DGA va permettre à nos agents de maintenir leurs compétences à jour des rapides évolutions du besoin. La revue RH propose, pour la première fois, des parcours professionnels structurés et concrets aux agents civils. Le prochain passage en GVT du financement des leviers ICT sera aussi une réelle avancée. On peut au passage s'interroger quant à savoir pourquoi, dans ce panorama de la DGA, seuls les chantiers conduits par cette dernière vont dans le bon sens.





Enfin, nous ne pouvions conclure cette déclaration liminaire sans aborder les récentes annonces de presse, qui vont du besoin d'un électrochoc pour la DGA, à la vente par appartements de cette dernière, de ses centres d'essais, par exemple. Nous savons bien que tout ceci n'est qu'un monceau d'inepties. Il n'empêche qu'elles ont été largement colportées. Si bien que nous vous demandons, Monsieur le Délégué, de rassurer les agents de la DGA, en leur faisant part de vos intentions réelles à leur égard.

L'UNSA Défense vous remercie pour votre écoute attentive, Monsieur le Délégué, à cette première description d'ensemble de la DGA, vue à travers le prisme de ses agents.



UNSA Défense-78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS – 01 42 22 37 02

 federation@unsa-defense.org  [@UnsaDefense](#)
 portail-unsa.intradef.gouv.fr  www.facebook.com/UNSADefense
 www.unsa-defense.org  [Unsa defense diffusion](#)